

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 2 mars 2020**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°44**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. LAGRAVE Renaud.

Étaient Présents : M. LAGRAVE Renaud portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, Mme LAMARQUE Gisèle portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. DUDON Alain, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé, Mme PIQUEMAL Sophie, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. BAUDY Serge portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, M. PEDEUBOY Jean-Louis, Mme CORMIER Claudine, M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, M. DUNOGUES Yves portant de Mme TAPIN Martine, M. GLEYZE Jean-Luc, M. ICHARD Vincent, M. PAIN Cédric portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, M. SORE Serge portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

ECOMUSEE:

Prise en charge d'hébergements

Dans le cadre de l'animation **LA JOURNEE DES ENFANTS** programmée au 8 mai 2020 à l'écomusée, le DOMAINE DU PEYRICAT, 144 impasse du village vacances, 40630 Sabres, a été sollicité pour l'hébergement des intervenants.

Il est proposé d'assurer une prise en charge des hébergements suivants :

- Une nuitée pour 1 intervenant du 8 au 9 mai 2020 à 59,16€ TTC.
- Une nuitée pour 3 intervenants du 7 au 8 mai 2020 à 349,56€ TTC.

Soit un montant total de **408.72€ TTC**

Dans le cadre de la **SOIREE ANNIVERSAIRE** des 50 ans de l'écomusée prévue le 12 juin, des hébergements devront être réservés et réglés pour l'accueil des groupes COCANHA et CREA'BAL produits par l'association HART BRUT. L'AUBERGE DES PINS sera sollicitée sur cette semaine 24 (8 au 14 juin) pour l'hébergement de 10 personnes (musiciens et techniciens) pour un montant total de **800€ TTC (estimation)**

Dans le cadre du **PROJET TUTEORE** entre Marquèze et le Master Patrimoine de l'Université de Bordeaux Montaigne, l'Ecomusée a pris en charge l'hébergement du groupe de 11 étudiants, 4 nuitées du 13 au 17 janvier 2020 au Domaine de Payan, association LOR'ANIM, 40630 Luglon, pour un montant total de **520€ TTC**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **DE VALIDER** la prise en charge de ces frais d'hébergement.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.

Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine

